



**F.S.U. 74**

## **Déclaration liminaire de la FSU – CDEN du 14/02/17**

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président du conseil départemental, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, et membres du CDEN. Ainsi notre département va encore voir sa population scolaire augmenter significativement

### **Dans le premier degré :**

52 postes supplémentaires ont été attribués à notre département pour nos écoles. La FSU exprime sa satisfaction d'avoir cette dotation positive mais rappelle qu'elle ne fait que combler le trou creusé par les mesures austéritaires du quinquennat Sarkozy puisque nous retrouvons péniblement les niveaux d'encadrement d'il y a une dizaine d'années.

Les seuils d'ouverture que vous proposez sont toujours extrêmement hauts et ne sont pas acceptables par l'ensemble des personnels qui placent la problématique des effectifs par classe parmi leurs premières priorités.

Par ailleurs, s'agissant du réseau d'aide, le 7 février, Madame la Ministre Najat Vallaud Belkacem s'exprimait devant les recteurs d'académie : « Là où les Rased sont incomplets, je vous demande de recréer des postes. En effet, avec le CAPPEI nous rénovons la formation des maîtres spécialisés, grâce en particulier, à l'alternance. [...] Il serait donc peu compréhensible que cela ne s'accompagne pas d'un effort en matière de postes ». Or, lors du dernier CTSD, un poste de psychologue fut créé ... Puis le néant ! Toujours aucun poste G en Haute-Savoie donc aucun Rased complet, nous attendons un changement car en la matière nous sommes le dernier de l'académie quant à la répartition des postes pour les élèves en difficulté scolaire. Pour mémoire, en 2008, il y avait 21 postes E et 22 postes G supplémentaires pour moins d'élèves !

Enfin, nous profitons de la présence de quelques élus pour signaler de graves manquements en termes de locaux réservés à l'éducation dans le département. Dans un article de « l'essor savoyard », M. le Dasen, vous vous félicitez que dans le bassin annécien, « lorsqu'il y a des besoins, les mairies suivent ». Or, nous avons bien vu qu'à Annecy-le-Vieux, notamment, des effectifs restent à 33 élèves par classe sans qu'il ne soit possible d'y attribuer de postes, faute de locaux... Vous prévoyez de remodeler la carte scolaire et de basculer des élèves vers les écoles d'Annecy mais hormis le problème du transport pouvant être long pour des élèves de maternelle, à terme, ce seront les écoles d'Annecy qui seront surchargées. Pourquoi ne pas entamer de nouveaux projets de construction d'école ?

### **Dans les collèges :**

27 ETP (postes) et 17 divisions créées permettront de ne pas dégrader les conditions d'accueil, le taux h/e reste stable et bas : il n'a pas encore retrouvé le niveau de 2010. Les effectifs dans les classes resteront lourds. Il faut également aborder les effectifs en ULIS, qui vont bien au-delà des préconisations officielles; certes la limitation du nombre d'élèves à 10 n'est plus que « souhaitable », mais un IA-DASEN ne peut augmenter l'effectif d'une ULIS donnée que si la mise en œuvre des PPS des élèves le permet.

Si nous partageons l'ambition d'une Ecole juste, exigeante et inclusive, en rupture avec les logiques de déterminisme social, nos divergences quant aux chemins à emprunter pour y parvenir sont radicales. Après un peu plus d'un trimestre de mise en application de la réforme des collèges, nous pouvons faire le constat d'une très grande disparité d'un établissement à l'autre. En revanche toutes les équipes pédagogiques se disent elles épuisées par la surcharge de travail que représentent la préparation de quatre nouveaux programmes, la mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, de pseudo Accompagnement Personnalisé, la mise en place chaotique du Livret Scolaire Unique, la volonté de certains chefs d'établissement d'imposer une évaluation par compétences sans aucune concertation avec les équipes, les injonctions multiples et contradictoires, les pressions et déstabilisations génèrent des situations de travail dégradées qui mettent à mal l'identité professionnelle.

Nous avons d'autres propositions : moins d'élèves par classe pour permettre une authentique différenciation pédagogique, le renforcement des horaires disciplinaires, des heures de dédoublement garanties, des moyens de concertation pour les enseignants pour suivre les élèves en difficultés et mettre en place des projets pédagogiques, interdisciplinaires ou non, construits sur la base du volontariat et la restauration un climat de confiance entre la nation et ses enseignants et plus généralement entre la nation et ses fonctionnaires.

Monsieur le Préfet, nous nous adressons maintenant solennellement à vous.

Alors que certains osent afficher leur volonté d'exclure les enfants migrants de l'Ecole de la République, nous vous demandons de leur faire un accueil digne de la République et de mieux gérer le temps où ils deviennent majeurs. Sachez que nous serons à vos côtés pour aider à leur prise en charge avec le réseau Education Sans Frontière.

D'autre part vous savez que dans notre département la vie est chère, en particulier le logement. 20 % des salariés de notre département travaillent en Suisse et gagnent autant que les 80 % restant, dont les fonctionnaires, ce qui donne, pour ces salariés restant, un salaire moyen inférieur à la moyenne nationale.

C'est pourquoi depuis de nombreuses années nous réclamons le classement de la Haute Savoie en zone de vie chère : cette revendication n'a jamais abouti malgré une écoute plutôt favorable de vos prédécesseurs.

Nous espérons également le renforcement de la construction de logements sociaux et plus accessibles aux fonctionnaires. D'autre part, nous souhaitons une hausse de l'Indemnité Représentative de Logement. Il reste encore 61 instituteurs dans le département. Ceux-ci comme tous les autres sont soumis à la hausse du coût de la vie, il apparaît donc logique et surtout urgent que leur indemnité soit revue à la hausse.

En direction maintenant du Conseil départemental, nous estimons qu'il serait judicieux de prendre dès maintenant des décisions de construction de nouveaux collèges : notamment dans le bassin annemassien où la nécessité d'un nouveau collège est évidente : le collège de « Ville-La-Grand » explose avec 900 élèves, 120 SEGPA et de nombreuses classes ULIS. D'autant que l'arrivée de collégiens éventuellement allophones n'est pas forcément marginale en cours d'année.

Nous pensons d'ailleurs également que la construction d'un nouveau lycée public à Annecy devrait être mise sérieusement à l'étude. Nous aimerions d'ailleurs que l'étude réalisée par le précédent Conseil Régional en lien avec les services académiques soient rendue publique.

Je vous remercie.